Annexe 2

DEMANDE DE REINTEGRATION APRES CONGE PARENTAL

A retourner par voie électronique exclusivement sur l'adresse : ce.94positionsadministratives@ac-creteil.fr

La demande de réintégration après congé parental doit être présentée <u>au moins deux mois</u> avant l'expiration de la période en cours.

Je soussigné (e) :	
Nom d'usage	
Nom de naissance :	
Prénom :	
Téléphone :	
Courriel Education national	ale :@ac-creteil.fr
Instituteur(trice)	Professeur des écoles □
☐ Sollicite ma réintégrati	on dans mes fonctions à la date ci-après : le
	Fait àlele
	Signature de l'intéressé(e)